

‘Omra du 21 février au 3 mars 2019

Descriptif du séjour

Les séjours organisés par SeSpi - activité de la Maison des Savoirs - ont pour objectifs :

- ❖ la rencontre et l’entre connaissance
- ❖ l’épanouissement spirituel de l’individu
- ❖ l’éducation des cœurs

Thème du séjour

Omra, sur les pas de Notre Bien-Aimé Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui).

« Accomplissez, pour Dieu, le grand (Hajj) et le petit (‘Omra) pèlerinage. » Coran 2/196

Sur la base de ce verset, les Savants Shâfi‘ites et Hanbalites rendent l’accomplissement de la ‘Omra obligatoire au moins une fois dans sa vie. Pour les Hanafites et les Mâlikites, la ‘Omra est fortement recommandée.

Le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a accompli quatre fois la ‘Omra. Le Prophète (paix et bénédictions sur lui) accomplit trois de ses ‘Omras indépendamment du grand pèlerinage (Shawâl, dhû al-Qi‘da). La quatrième fut accomplie avec son pèlerinage d’après les Savants qui soutiennent que le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a fait son hajj avec sa ‘Omra.

Contenu

Durant ce séjour, vous assisterez, chaque jour, à des conférences de grande qualité par Cheikh Mohamed Hayyane et le Professeur Shakeel Siddiq.

Dates

Du **jeudi 21 février 2019** au **dimanche 3 mars 2019**.

Tarifs

1 690 euros par personne - chambre quadruple

1 790 euros par personne - chambre triple

1 890 euros par personne - chambre double

Prix enfant (moins de 12 ans) : Réduction de 200€

(Attention les places sont limitées)

Conditions générales

Modalités de réservation

Afin de réserver le séjour, la fiche d'inscription en ligne mise à la disposition du participant, doit être remplie et accompagnée du paiement.

- ❖ Soit deux chèques, à l'ordre de « **la Maison des Savoirs** », à l'adresse suivante :

Mme Souad DEVOOGHT
54G rue des Perrières
21000 DIJON

- ❖ Soit par virement bancaire (indiquer « **Omra 2019** » dans motif de paiement):

Titulaire : La Maison des Savoirs
Banque : Crédit Agricole Château-Chinon
Code établissement : 14806
Code guichet : 58000
N° de compte : 70030960426
Clé RIB : 47

Depuis l'étranger :

International Bank Account Number (IBAN) FR76 1480 6580 0070 0309 6042 647
Bank identification Code (SWIFT) AGRIFRPP848

L'inscription sera validée définitivement dès réception du règlement.

- ❖ Soit via le paiement ligne, sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/la-maison-des-savoirs/evenements/-omra-2019>

Attention :

Un montant de pourboire est coché par défaut sur ce site de paiement en ligne.

Vous pouvez décocher ledit pourboire à votre convenance.

Pour toute question, envoyez un mail au secrétariat : sespi@lamaisondessavoirs.fr

Tarifs

Ce prix par personne comprend :

- ❖ L'encadrement tout au long du séjour par l'équipe des SeSpi.
- ❖ Les démarches pour l'obtention du visa.
- ❖ Les visites sur place des lieux historiques en autocars climatisés de grand confort.
- ❖ Les cours journaliers par des encadrants qualifiés.
- ❖ Le billet d'avion A/R en vols directs (sous réserve du nombre d'inscrits), en partance de Paris.
- ❖ Les transferts dans des autocars climatisés.
- ❖ L'hébergement, en formule petit-déjeuner, dans des hôtels de haut standing (5 étoiles) à proximité immédiate du Haram à La Mecque (Hilton Suites) et à Médine (Pullman Zamzam).

Ce prix par personne ne comprend pas :

- ❖ Les autres repas de la journée.
- ❖ Le prix de la vaccination obligatoire.
- ❖ Les achats sur place ou autre extra.



*Une formation en ligne sur les rites de la 'Omra avant le départ.
Un guide détaillé de la 'Omra, édité par la Maison des Savoirs.*

Modalités de règlement

Le paiement de la 'Omra se fait par chèque libellé à l'ordre de *La Maison des Savoirs* ou par virement bancaire.

Par Exemple :

Pour une chambre quadruple, j'envoie deux chèques : l'un de 690€, qui sera encaissé à réception, l'autre de 1000€ qui sera encaissé à partir du 21 janvier 2019. (/personne)

Pour une chambre triple, j'envoie deux chèques : l'un de 790€, qui sera encaissé à réception, l'autre de 1000€ qui sera encaissé à partir du 21 janvier 2019. (/personne)

Pour une chambre double, j'envoie deux chèques : l'un de 890€, qui sera encaissé à réception, l'autre de 1000€ qui sera encaissé à partir du 21 janvier 2019. (/personne)

Le premier chèque de **690€** (ou **790€**, ou **890€** selon le type de chambre choisi) **est un acompte**. Il sera encaissé à réception du dossier d'inscription. Le second, de 1000€, ne sera encaissé qu'à partir du **21 janvier 2019**.

Conditions d'annulation

La Maison des Savoirs honorera toute demande en annulation pour des cas de force majeure (maladie avec certificat médical ou décès) intervenue au plus tard le **21 janvier 2019**. Seules les demandes formulées par écrit et envoyées en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Mme Souad Devooght, 54G rue des Perrières, 21000 DIJON, seront prises en compte.

A défaut, aucune somme ne pourra être restituée. En aucun cas, le(a) participant(e) ne pourra réclamer le remboursement du chèque d'acompte déjà encaissé.

Modalités liées au dossier administratif

Certains documents sont nécessaires à la constitution du dossier administratif et peuvent être envoyés par scan à l'adresse électronique suivante : sespi@lamaisondessavoirs.fr

- ❖ **Le certificat de vaccination contre la méningite doit s'effectuer exclusivement dans un centre agréé**, liste sur le site suivant : <https://www.france-hajj.fr/centres-de-vaccination-meningite/>).
Vaccination valable 3 ans en Arabie saoudite.
Attention : la vignette du numéro de lot du vaccin doit apparaître sur ledit certificat.
Vu les délais d'attente pour avoir un RDV dans les centres de vaccinations, prévoyez de le faire assez rapidement.
- ❖ Une **attestation de conversion**, uniquement pour les personnes converties (peut être délivrée par une grande mosquée).
- ❖ Une copie du **livret de famille** pour les couples mariés et pour toute femme âgée de moins de 45 ans **nécessitant un Mahram** (pour justifier le lien de parenté : père ou frère par exemple).
- ❖ Pour les ressortissants étrangers : Une **copie du passeport biométrique étranger et de la carte de séjour** (copie recto/verso sur une même page, en couleur).
- ❖ Pour les binationaux : Une **copie du passeport français**.
A noter que pour les binationaux : le passeport français est obligatoire.

Attention à la validité de votre passeport :
Le passeport original doit être valable au moins jusqu'au 3 septembre 2019.

Cas particuliers

- ❖ Les femmes âgées de moins de 45 ans et les enfants devront être accompagnés de leur mari/père ou d'un parent de sexe masculin (Mahram). Une preuve de parenté est requise dans les deux cas (joindre une copie du livret de famille).
- ❖ Toute femme âgée de 45 ans ou plus est autorisée à voyager sans Mahram si elle voyage avec un groupe organisé ou avec des personnes de sa famille.

Rapprochez-vous du secrétariat (sespi@lamaisondessavoirs.fr) pour plus d'informations relatives aux cas particuliers ou appelez le 07 84 66 08 56.
du lundi au vendredi, de 10h à 12h.

Procédure

L'inscription :

Chaque participant(e) devra remplir un formulaire d'inscription en ligne accompagné du paiement ainsi que des documents à scanner qui figurent dans les « Modalités liées au dossier administratif », page 3.

Pour l'obtention des visas

Afin d'obtenir le visa, il est indispensable de nous envoyer (**envoi recommandé A.R., en Chronopost**):
entre le 28 janvier et le 2 février 2019 les documents suivants :

Les originaux :

- * **des passeports,**
 - * **du livret de famille** (pour les couples mariés et pour les personnes nécessitant un Mahram),
 - * **de la carte de résidence** (pour les ressortissants étrangers),
 - * **du certificat de conversion** (pour les personnes converties),
 - * **du certificat de vaccination contre la méningite,**
 - * **2 photos d'identité récentes** (les sœurs peuvent garder leur voile).
- Le fond doit être clair mais pas de couleur blanche. Eviter, également les photos d'école pour les enfants dont le fond est souvent coloré.**

A l'adresse mentionnée ci-dessous :

*Mme Souad DEVOOGHT
54G rue des Perrières
21000 DIJON*
